



Accompagnement solidarité

Accompagnement socio - professionnel

Durée :

En fonction du diagnostic

Redynamiser les parcours en mobilisant les ressources propres et le potentiel du bénéficiaire

**Co-construire et rendre acteur de son parcours
Accès à l'emploi, à la formation**

Levée des freins sociaux entravant à l'insertion professionnelle

Objectifs opérationnels :

Accompagnement solidarité :

Construire un parcours d'insertion sociale avec un accompagnement régulier de proximité à étapes, formalisé au sein d'un CER d'une durée de 6 mois.

Valoriser les potentiels de la personne

Accompagner la personne dans les démarches administratives permettant une ouverture de droits

Accompagnement socio professionnel :

Identifier les points d'appui, les capacités des bénéficiaires, qui seront des leviers pour l'accompagnement

Construire un parcours cohérent, avec des étapes clairement identifiées, avec une temporalité adéquate, formalisé au sein d'un CER d'une durée de 6 mois.

La résolution des difficultés dites sociales se fera en parallèle de l'accompagnement à visée professionnelle

Prérequis

Être bénéficiaire du RSA orienté par le Département

Modalités d'évaluation

Diagnostic en début et fin d'accompagnement

**Accompagnement
Solidarité
Accompagnement Socio
Professionnel**

Durée : En fonction du diagnostic

Public visé : Bénéficiaire du RSA

**Accompagnement
Individuel**

A.I.F.E

Boulevard Bérégovoy

Rue des Acacias

62640 Montigny en Gohelle

Téléphone : 03.21.76.23.07

Fax : 03.21.76.32.35

Mail : info@aife.fr



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

INDICATEURS 2024		
Taux de satisfaction	Taux d'obtention d'une qualification	Taux de sorties positives
100 %	-	14 %

